

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 13 (1875)  
**Heft:** 42

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183389>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bon po garni lo thoraxe,  
C'est dâo thorax' assebin.

Po restâ, me n'ami Pierro,  
Bon luron et bon sordâ ;  
Po bin supportâ son verro  
Et po sè pôai bin mariâ :  
Ye s'agit,  
Me n'ami,  
Dè manteni son thoraxe  
Contrè la granta sâiti.

Mâ po cein, min dâ piquietta,  
Dè bismarc et dè bliesson !  
Tot cein râpè la gardietta  
Atant què lo Sonderbond.  
Dâi coco  
Coumeint no  
Dussont bâirè dâo thoraxe.  
Apportâ-z'ein demi-pot !

C. C. D.

En Allemagne, les dames commencent à porter sur les épaules des brides absolument comme nos officiers fédéraux. Comme cette mode trouvera probablement aussi accès en Suisse, nous proposerons de joindre l'utile à l'agréable et de désigner par les brides l'état civil de nos dames. Cela pourrait se faire à peu près de la manière suivante : brides de sous-lieutenant pour les demoiselles à marier ; brides de premier lieutenant pour la fiancée ; brides de capitaine pour la femme mariée ; brides de major pour la mère de trois enfants ; brides de lieutenant-colonel pour la mère de six enfants ; brides de colonel pour la grand'mère.

On lit dans la *Feuille d'avis de La Vallée* :

« M<sup>me</sup> Pitthan, de Nyon, sera à la foire du Sentier, dans son local habituel, la remise de la pompe, avec un bel assortiment de chaussures en tous genres ; cirage 1<sup>re</sup> qualité.

Plus un beau choix de livres religieux à prix avantageux. »

Un paysan voyageait en chemin de fer en compagnie d'un étranger. Tout à coup les regards de ce dernier sont attirés par la grande construction de Cery.

— Qu'est-ce que cela, demanda-t-il ?

— C'est l'Asile des aliénés.

— Vraiment, mais c'est bien grand pour un petit pays. Il y a donc considérablement de fous ici.

— Oh voilà, répond le paysan avec un malin sourire, on y en met quelques uns pour faire croire que les autres ne le sont pas.

**Théâtre de Lausanne.** — Quand la question du théâtre revient, avec elle reviennent aussi

l'hiver et ses longues soirées, qui appellent des distractions. Nous avons tout lieu de croire que, sous ce rapport, nous serons favorisés par la saison théâtrale qui s'ouvrira le 24 courant sous la direction de M. Vaslin, qui s'est acquitté précédemment de sa tâche ingrate et difficile avec beaucoup de tact et de persévérance.

M. Vaslin connaît Lausanne ; il sait parfaitement ce qu'il nous faut ; il sait écouter les conseils et tenir compte des exigences de notre population si hétérogène en fait de goûts, de tendances et d'habitudes. Il va nous arriver avec une troupe à la composition de laquelle il a donné tous ses soins, et d'après les renseignements de bonne source qui nous sont parvenus, nous croyons pouvoir compter sur la réussite des créations dramatiques qui vont nous être offertes.

Nous ne dirons rien encore sur les divers sujets qui composent la troupe de M. Vaslin, et pour les juger, nous n'imiterons point nos voisins les Genevois, qui, dès un premier début, donnent essor à d'impitoyables critiques, empêchant ainsi les appréciations saines et réfléchies de se faire jour et paralysant souvent les meilleures dispositions d'artistes surpris et mal jugés dès leur arrivée sur une scène nouvelle pour eux, et en face d'un public avec lequel ils doivent nécessairement faire connaissance.

Nous attendrons donc une, deux, trois représentations même, avant de nous prononcer sur ce point, nous bornant pour aujourd'hui à souhaiter à M. Vaslin les meilleurs succès.

## LE FAUCHEUR NOCTURNE

(NOUVELLE VAUDOISE)

(Fin.)

— Voici, reprit le paysan, ce que j'ai entendu raconter à mon grand-père, qui le tient lui-même de mon aïeul. Mais je crains que mon histoire ne finisse par vous paraître bien absurde. C'est ordinairement le jugement qu'on en porte. Aussi, c'est presque malgré moi que je vous la raconte. Je ne sais que trop bien que les gens de la ville ne croient plus à ces sortes de choses-là.

— Soyez tranquille, mon brave homme, je me garderai bien de vous payer ma reconnaissance de cette monnaie-là. Je suis à la recherche des légendes du Pays de Vaud, et votre histoire enrichira mon recueil.

— Vous faites donc comme le vieux père Bridel, dont nous aimons tant à lire les jolies historiottes, qu'il raconte dans son conservateur, ah ! c'était un bien brave homme celui-là, il aimait tant à s'entretenir avec nous !

— Vous l'avez deviné ; mais ne me faites pas attendre plus longtemps, et commencez votre récit.

— Eh bien je commence. Du temps du major Davel, que les membres du conseil de Lausanne ont si honteusement trahi, cette maison délaissée qui vous intrigue tant, appartenait à un riche paysan, qui l'habitait avec son unique enfant, une jeune fille, aussi belle, aussi gentille et douce que son père était dur, grognon et peu aimable. Le vieux *Rappaz*, passait pour l'homme le plus riche à deux lieues à la ronde. Tous les champs que vous voyez là, le verger et les prés plus bas lui appartenaient, et outre cela, il avait encore un bois d'environ vingt poses à côté de la forêt de la ville, que notre com-